

17 A - MTE - TSPDD - NSMG	_____	2
17 B - MTE - TSPDD - TG EEI	_____	5

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 17 A

<p>Administration d'accueil : Ministère de la transition écologique / Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales</p> <p>Corps : Technicien supérieur du développement durable spécialité navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral (TSDD - NSMG)</p> <p>Grade ou classe : Technicien supérieur principal du développement durable (TSPDD)</p>	<p>Catégorie : B</p> <p>Indice sommital du corps : IM 587 Indice maximum de recrutement : IM 534</p>
---	--

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :

Navigation, sécurité maritime et gestion de la ressource halieutique et des espaces marin et littoral
De préférence machine ou pont.

<p>Critères de sélection / Compétences recherchées :</p> <p>Les candidats à un emploi dans la spécialité navigation et sécurité doivent posséder une expérience maritime et satisfaire à des conditions d'aptitude physique particulières leur permettant notamment d'exercer leurs fonctions en tous lieux, de jour et de nuit. Une expérience ou des compétences « pont-machine » seront appréciées, ainsi que des bases en anglais.</p>	<p>Formation et Stages : Formation continue à Nantes par modules courts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date : - Durée : - Lieu :
---	--

<p>Affectation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans - Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement. <p><u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u></p>	<p>Dates de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition : durée de 2 mois - Détachement : durée de 1 an
--	--

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

bac+2 ou valorisation des acquis de l'expérience

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS

Les techniciens supérieurs du développement durable affectés en ULAM (unités littorales des affaires maritimes) participent à l'exécution des missions de l'Etat à terre et en mer en matière de police, de sauvegarde des biens et des personnes et de réglementation des pêches et des cultures marines, de police de l'environnement. Ils ont vocation à encadrer les équipes de contrôle puis les unités (5 à 8 agents).

Les techniciens supérieurs du développement durable sont **assermentés**, doivent porter l'**uniforme** et les insignes de leur grade lorsqu'ils exercent certaines fonctions et peuvent ou doivent être **armés** suivant les spécialités. Ils sont amenés à naviguer sur les moyens nautiques légers (semi-rigides rapides et vedettes côtière de 15 m) des ULAM.

Ils peuvent être affectés en évolution de carrière sur les moyens hauturiers des affaires maritimes.

Extraits de fiches de postes proposés aux candidats à la mobilité : ces extraits sont ici proposés à titre d'exemples, afin que les candidats aient une vision de la diversité des missions proposées. Ils ne préjugent en aucun cas du contenu des postes proposés aux candidats pour 2016.

► Gestionnaire des cultures marines

- gérer les autorisations d'exploitation de cultures marines dans son ensemble ;
- assurer la tenue du cadastre conchylicole et alimenter, en tant que de besoin, le SIG du service ;
- établir le contrôle de l'occupation du DPM affecté aux cultures marines en procédant à un suivi régulier des parcs (contrôles sur estran à pied et à l'aide de moyens nautiques) ;
- gérer et effectuer le suivi sanitaire des zones de production : classement, fermeture/ouverture de zones ;
- assurer la gestion zoosanitaire de la filière (agréments, certificats) ;
- gérer les crises du domaine (pollution, mortalités, ...) ;
- référent concernant le dossier mortalités ostréicoles ;

► Chargé d'études - unité "coordination des missions de police"

- assurer le suivi de l'exécution des plans de contrôle et le reporting des activités sur les tableaux indicateurs
- contribuer à la rédaction et l'actualisation des plans de contrôle
- proposer des orientations et des stratégies de contrôle
- développer des outils de ciblage et d'appui aux moyens de contrôle et de police de l'environnement marin ou sur les objectifs de contrôle des pêches spécifiques aux aires marines protégées.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
TSCDD	1	446	392	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 587
	2	461	404	
	3	484	419	
	4	513	441	
	5	547	465	
	6	573	484	
	7	604	508	
	8	638	534	
	9	660	551	
	10	684	569	
	11	707	587	
TSPDD	1	389	356	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 534
	2	399	362	
	3	415	369	
	4	429	379	
	5	444	390	
	6	458	401	
	7	480	416	
	8	506	436	
	9	528	452	
	10	542	461	
	11	567	480	
	12	599	504	
	13	638	534	
TSDD	1	372	343	<u>Indice sommital du corps :</u> IM 503
	2	379	349	
	3	388	355	
	4	397	361	
	5	415	369	
	6	431	381	
	7	452	396	
	8	478	415	
	9	500	431	
	10	513	441	
	11	538	457	
	12	563	477	
	13	597	503	

SITE INTERNET DU MINISTERE :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 17 B

<p>Administration d'accueil : Ministère de la transition écologique / Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales</p> <p>Corps : Technicien Supérieur du Développement Durable (TSDD) Grade ou classe : Technicien Supérieur Principal du Développement Durable (TSPDD)</p>	<p>Catégorie : B</p> <p>Indice sommital du corps : IM 587 Indice maximum de recrutement : IM 534</p>
--	--

SPECIALITE(S) RECHERCHEE(S) :
Exploitation et entretien des infrastructures.
Techniques générales

<p>Critères de sélection / Compétences recherchées : Par décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012, les techniciens supérieurs du développement durable spécialité « EEI » et spécialité « TG » exercent des fonctions de contrôle, de direction d'activités, d'étude, d'expertise, d'expérimentation, de gestion, de préparation ou de recherche à caractère scientifique, technique ou économique, au sein de la spécialité exploitation et entretien des infrastructures et de la spécialité techniques générales.</p>	<p>Formation et Stages :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Date : - Durée : - Lieu :
---	---

<p>Affectation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée moyenne d'affectation souhaitée dans le poste offert : 3 ans - Aucune mutation ne peut être demandée durant le détachement. <p><u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u></p>	<p>Dates de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition : durée de 2 mois - Détachement : durée de 1 an
--	--

<p><u>Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :</u> Bac+2 ou valorisation des acquis de l'expérience</p>

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS

Extraits de fiches de postes accessibles à des TSPDD spécialité EEI : ces extraits sont ici présentés à titre d'exemples, afin que les candidats aient une vision de la diversité des missions. Ils ne préjugent en aucun cas du contenu des postes proposés aux candidats pour 2019.

► Chef de Centre d'Exploitation et d'Intervention (CEI)

Assurer les missions d'encadrement du CEI, de relations avec les partenaires extérieurs (élus, etc...) pour tout ce qui concerne l'entretien, l'exploitation de la route et la gestion de crise en liaison avec le Chef de District.

Placé sous l'autorité hiérarchique du district, les Centres d'Exploitation et d'Intervention (CEI) ont pour mission de :

- surveiller le réseau,
- intervenir ponctuellement pour garantir la sécurité des usagers,
- entretenir et maintenir en état le patrimoine routier et assurer la viabilité hivernale.

Chaque CEI intervient sur le réseau routier national situé dans un rayon de 25 à 30 km de part et d'autre de son implantation. Les CEI se différencient par la nature de la voie concernée, qui peut être soit une VRU (voie rapide urbaine), une LA (liaison autoroutière) ou une RIR (route d'intérêt régional). Les enjeux peuvent ainsi être considérablement différents d'un CEI à l'autre. Par exemple, certains sont très urbains avec des conditions d'exploitation et des organisations du travail contraignantes tandis que d'autres, en site montagneux, sont confrontés à des contextes climatiques très rigoureux. En moyenne, chaque chef de CEI manage une vingtaine d'agents.

Missions principales exercées sur le poste :

- Organiser et suivre le fonctionnement du CEI, notamment en matière de viabilité du réseau : définir les organisations du travail nécessaires et les astreintes
- Assurer la gestion de proximité des agents du CEI (gestion des compétences, respect des réglementations, définition des tâches)
- Être l'interlocuteur de proximité des tiers (institutions, riverains, entreprises), en liaison avec le Chef de District
- Suivre, instruire et piloter des projets (internes ou portés par des maîtres d'ouvrage extérieurs à la DIR) en association avec le siège du District
- Mettre en œuvre les politiques d'entretien et d'exploitation de la route : programmation, organisation et réalisation des travaux en régie sur la chaussée, les dépendances et les équipements de la route
- Faire remonter les éléments techniques, budgétaires, patrimoniaux aux services du siège via le District
- Participer à l'établissement du diagnostic des chaussées et dépendances et faire des propositions techniques de réhabilitation et d'entretien cohérentes avec les politiques de la DIR
- Assurer l'exécution (préparation, planification et suivi) de marchés de travaux
- Contrôler les travaux et réaliser les constats
- Assurer la gestion des crédits affectés par le District
- Assurer la gestion du matériel affecté au CEI
- Mettre en œuvre la politique de la conservation du domaine public, proposer les arrêtés d'alignement
- Assurer le lien avec les référents du siège du District
- Participer à la gestion du patrimoine bâti
- Piloter la saisie du suivi d'activités
- Participer aux réflexions transversales de la DIR et du District dans le cadre des projets de service

► Chargé(e) d'opérations

Le Chargé d'opération apporte une assistance opérationnelle aux responsables d'opérations dans toutes les phases du développement d'un projet routier (études amont, définition du projet routier, travaux, mise en service) et sur l'ensemble des domaines touchant à l'opération (concertation, commande publique, suivi opérationnel des projets).

Missions principales exercées sur le poste :

- Assurer la continuité du suivi administratif d'une opération et des affaires en cours en l'absence du responsable d'opération.
- Vérifier le respect du programme de l'opération de la phase projet à la phase travaux (objectifs fonctionnels, délais et coût).
- Représenter le responsable d'opérations en fonction du plan de charge de celui-ci (réunions et compte-rendu);
- Préparer la conduite de la concertation avec les administrations, avec les collectivités et avec le public pendant les études et jusqu'à la mise en service de l'opération.
- Contribuer à la mise en oeuvre et au suivi des procédures administratives (DUP, procédures routières spécifiques, concertations), environnementales (loi sur l'eau, dérogation CNPN, ...) ou foncières (en lien avec l'unité foncier de la division) nécessaires aux opérations.
- Constituer les dossiers de consultation des entreprises à la charge de la maîtrise d'ouvrage et contrôler la partie administrative des dossiers de consultation des entreprises établi par la maîtrise d'oeuvre (DIR).
- Procéder aux engagements juridiques et assurer le suivi administratif des marchés (études, travaux).
- Participer à la communication sur l'opération (réunions publiques, réponses aux courriers, préparation et diffusion de supports de communication,..).
- Assurer le suivi des relations avec les concessionnaires de réseaux (préparer les DT, les conventions de réseaux, archéologiques, environnementales, ...).
- Préparer les dossiers de transfert des ouvrages achevés et réceptionnés au gestionnaire DIR (remise à l'exploitant).
- Mettre à jour les outils de suivi de chaque opération.

► **Chargé(e) de contrôle de travaux**

Le chargé de contrôle des travaux réalise des missions de maîtrise d'oeuvre en phase chantier, qui lui sont confiées par le chef du SIRE. Placé sous le pilotage d'un chargé de projets et sous la responsabilité fonctionnelle de ce dernier, il assure les missions suivantes :

- Il contrôle la réalisation des travaux
- Il pilote l'avancement administratif des phases travaux
- Il peut participer à l'élaboration des marchés de travaux
- Il participe à l'élaboration des dossiers de mise en service et de remise des ouvrages à l'exploitant

Missions principales exercées sur le poste :

- Réaliser le diagnostic de l'organisation des chantiers et participe à l'élaboration des DESC ;
- Contrôler les travaux confiés aux entreprises ;
- S'assurer de la cohérence, de la conformité des travaux (nature des matériaux, quantités, procédés de mise en oeuvre, respect PAQ...) et des conditions de sécurité ;
- Participer à la préparation des actes administratifs de gestion des marchés publics de la phase chantier (ordre de service, arrêté de circulation...);
- Élaborer et mettre à jour les documents de suivi des chantiers (journaux chantier, tableaux de bords de présence...);
- Participer à l'élaboration des DCE ;
- Gérer l'interface avec les usagers et les intervenants extérieurs (exploitants, entreprises, force de l'ordre...)
- Participer à l'élaboration des dossiers préalables aux audits ou aux mises en service (audits sécurité, réception, IPMS,...) ;
- Assister le maître d'ouvrage dans les phases de mise en oeuvre des garanties d'ouvrage ;
- Contribuer à la compétence collective des autres contrôleurs du service par la production de documents méthodologiques, la participation au club des contrôleurs du SIRE ou de livrables permettant de faire vivre le SMQ.

Il participe à la mise en oeuvre des politiques de l'État et au contrôle du respect des réglementations relatives notamment à l'environnement et au domaine public.

[Extraits de fiches de postes accessibles à des TSPDD spécialité TG :](#)

► **Chargé(e) de la maintenance des équipements d'exploitation, de l'informatique et des réseaux**

Il contribue à la maîtrise d'œuvre des travaux de maintenance, de renouvellement et d'installation des équipements dynamiques, informatiques et des réseaux.

Missions principales exercées sur le poste :

- Assurer le succès de la politique d'équipement du réseau : déployer, consolider et sécuriser les équipements et systèmes (panneaux à message variable, caméras, stations de comptage...).
- Veiller à la tenue à jour du parc d'équipements informatiques (matériel, logiciel, licences) et maintien en continuité opérationnelle des systèmes d'information,
- Assurer l'assistance aux utilisateurs et aux services,
- Participer à l'amélioration des systèmes d'informations liés à l'exploitation et à la gestion du trafic,
- Optimiser l'usage du réseau existant d'équipement,
- Contribuer aux démarches innovantes s'agissant de l'exploitation.

► **Technicien(ne) police de l'eau**

Il contribue à la mise en œuvre de la réglementation liée à la police de l'eau et à la police de la pêche, ainsi qu'aux actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques (lutte contre les pollutions diffuses, restauration de la continuité écologique...).

Missions principales exercées sur le poste :

-Instruire les dossiers loi sur l'eau dans le domaine entretien et restauration de cours d'eau, remblai en lit majeur, et zones humides

Instruction des dossiers de déclaration ou d'autorisation avec préinstruction ou avis préalables

Réalisation des contrôles police de l'eau correspondants

- Élaborer la cartographie des cours d'eau et application de la charte zones humides

Référent « cartographie progressive des cours d'eau » (encadrement vacataire, expertise, suivi modif)

Suivi des demandes préalables aux travaux d'hydraulique agricole

-Gérer les transactions pénales

Instruction et suivi des procédures de transaction pénales à partir des procès-verbaux reçus.

Relations avec l'AFB et les parquets, concertation avec l'unité affaires juridiques

► **Technicien(ne) en géomatique**

Enjeux et dossiers principaux du poste :

Animer l'information géographique.

Participer au développement et au déploiement du SIG (système d'information géographique), des bases de données à la DDT.

Répondre aux sollicitations des services de l'État et des partenaires extérieurs : SIG, analyse, développement d'outils, porter à connaissance.

Contribuer à l'alimentation et à la structuration du patrimoine commun de données localisées de la DDT.

Missions principales exercées sur le poste :

- Développer des outils de cartographie et de base de données au sein du pôle,
- Participer à la mise à jour des bases de données du patrimoine SIG,
- Mettre à jour les servitudes d'utilité publique (SUP) avec mise au format CNIG-Assistance à la mise à jour de l'atlas des SUP,
- Assister les services (internes/externes) : assistance aux réalisations cartographiques, production de cartes thématiques, traitement de données, analyse spatiale, transmission de données,
- Participer à l'élaboration de pré-diagnostics territoriaux et des porter-à-connaissance,
- Former les agents aux outils SIG.
- Accompagner les relais SIG avec les agents du pôle,

► **Chargé(e) d'études planification**

Il contribue à la mise en œuvre localement des politiques d'aménagement du territoire et à la bonne prise en compte des politiques publiques dans les documents d'urbanisme.

Missions principales exercées sur le poste :

- Suivre les procédures d'urbanisme de niveau communal : participation aux réunions organisées par les maires, production de notes d'enjeux éventuelles et de projets d'avis de synthèse de services de l'État.
- Représenter et préparer les contributions de la DDT en tant que personne publique associée dans les procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme communaux : rédaction d'avis, de notes d'enjeux, participation aux diverses réunions.
- Conseiller en amont les collectivités sur le choix des procédures.
- Contribuer aux divers avis et productions de l'unité (diaporamas, outils divers, doctrines).
- Contribuer à la promotion des PLU intercommunaux au niveau d'une première information.
- Maîtriser les évolutions législatives et réglementaires.

► **Chargé(e) de mission en biodiversité**

Il explicite les enjeux Biodiversité du département aux porteurs de projet, instruit les dossiers réglementaires et participe aux missions de contrôles, en développement le réseau des chargés de mission « biodiversité » des associations, des administrations, ...

Il Met en œuvre la loi Biodiversité.

Missions principales exercées sur le poste :

- Instruire et suivre les chartes et conventions Natura 2000, des dossiers de subventions Natura 2000
- Participer aux CoPil Natura 2000, co-animer le réseau Natura 2000 et mettre en oeuvre les documents d'objectifs
- Instruire les dossiers d'évaluations d'incidence Natura 2000
- Instruire et suivre les dossiers de dérogation « espèces protégées »
- Instruire les dossiers de mesures compensatoires aux destruction de zones humides (dossiers d'infrastructures linéaires principalement)
- Contrôler sur site et gérer les suites administratives et les suites pénales aux procès-verbaux.
- Participer à la formation « nature » de la MISEN

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
TSCDD	1	446	392	<u>Indice sommital du corps :</u> <u>IM 587</u>
	2	461	404	
	3	484	419	
	4	513	441	
	5	547	465	
	6	573	484	
	7	604	508	
	8	638	534	
	9	660	551	
	10	684	569	
	11	707	587	
TSPDD	1	389	356	<u>Indice sommital du corps :</u> <u>IM 534</u>
	2	399	362	
	3	415	369	
	4	429	379	
	5	444	390	
	6	458	401	
	7	480	416	
	8	506	436	
	9	528	452	
	10	542	461	
	11	567	480	
	12	599	504	
	13	638	534	
TSDD	1	372	343	<u>Indice sommital du corps :</u> <u>IM 503</u>
	2	379	349	
	3	388	355	
	4	397	361	
	5	415	369	
	6	431	381	
	7	452	396	
	8	478	415	
	9	500	431	
	10	513	441	
	11	538	457	
	12	563	477	
	13	597	503	

SITE INTERNET DU MINISTERE :www.ecologique-solidaire.gouv.frwww.cohesion-territoires.gouv.fr